



Le Bulletin

INFOS COTE D'OR

Novembre 1999

Numéro 18

Dans ce numéro

- 1 CAP du 3 novembre.
- 2 Vos représentants CGT.
- 3 SDI : réunion avec M.LIMAL.
- 4 Rencontre avec le personnel de services de la TG (suite).

CAP de mutations du 3 novembre 1999

La CAP locale des Agents et Contrôleurs s'est réunie le mercredi 3 novembre pour examiner les mutations proposées par la Direction. La tenue d'une CAP un mercredi durant les vacances ne nous paraît pas de nature à faciliter la mission des représentants du personnel. Malgré notre demande la CAP, pour des raisons de calendriers chargés, n'a pu être déplacée. Aussi, la CGT demande que les dates des CAP de mutations soient fixées plusieurs semaines avant la date limite réglementaire à laquelle elles doivent impérativement être réunies (31/10 pour mouvement du 1/1, 28/2 pour mouvement du 1/4, 30/6 pour mouvement du 1/9).

L'arrivée de seulement 4 personnes dans le département (pour 2 départs) se traduit par une **vacance de 18 emplois en Côte d'Or** ! Ce manque d'effectif est une constante dans la plupart des départements et montre bien la volonté de la DGCP d'attendre les décisions sur les réformes pour redéployer les effectifs. Aussi, pour condamner ce permanent déficit de personnel dans l'ensemble des postes et services la CGT s'est abstenue lors du vote du mouvement proposé par la Direction.

LES MOUVEMENTS DE PERSONNELS AU 1^{ER} JANVIER 2000 :

- Mme FROSSARD à TG Liaison Recouvrement (arrivée en Côte d'Or),
- M. DULOUT à T. HLM (arrivée en Côte d'Or),
- Mme ROULEAU à T. Dijon Nord (arrivée en Côte d'Or),
- M. GARRIDO à T. Semur en Auxois (arrivée en Côte d'Or),
- Mme LECULLIER à T. Gevrey Chambertin (ex T. Dijon Nord),
- M. MEYER à Paierie Départementale (ex T. Gevrey Chambertin),
- Mme GAUTHEROT à T. CHU (ex T. Genlis),
- Mme LAY à T. Genlis (ex T. CHU),
- M. CHAUVIN à Paierie Départementale (ex TG DI),
- M. CASSARD à TG Logistique et Budget (ex TG DI),
- Mme GILLES à TG Liaison Recouvrement (ex CEPL),
- Mme LAMARZELLE à TG Liaison Rémunérations (ex T. Dijon Sud),
- Mme CLUZEL à TG Pensions (ex TG Liaison Recouvrement),

AFFECTATIONS CONTROLEURS DE LA LISTE D'APTITUDE AU 1^{ER} DECEMBRE 1999 :

- Mme GEOFFROY à TG Suppléance (ex Suppléance),
- Mme DESMOULIN à TG Comptabilité (ex TG Recouvr. Gestion),

(suite au verso)

CONTACTS

Vos élus CGT en CAP :

Agents de recouvrement : PETEY Marie-Claude (TG Epargne-gestion) et PY olivier (T. HLM).
Agents de recouvrement principal : LOMBARD Sylvie (TG Suppléance) et SEIGNEZ Sylvaine (T. Chenôve).
Contrôleurs : BREGAND Jacqueline (T. Vitteaux) et ROMERU Claudette (T. Chenôve).
Inspecteurs : ANGLADE Pierre (TG C.M.I.B.) et GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française).

Vos représentants CGT en CTPL :

ANGLADE Pierre (TG C.M.I.B. 03-80-59-26-66).
GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française 03-80-75-82-31).

Vos représentants CGT au Comité Hygiène et Sécurité :

RIVIERE Eliane (T. Dijon Nord 03-80-73-16-47).

- Mme DUPAQUIER à TG Liaison Rémunérations (ex TG Liaison Rémunérations),
Le prochain mouvement aura lieu au 1^{er} avril 2000. Aussi, afin de veiller au respect de vos droits, nous vous invitons à transmettre à votre élu de la CGT une copie de votre demande de mutation.

INFORMATIQUE : réunion avec M. LIMAL

M. LIMAL, responsable de la sous-direction informatique à la DGCP a reçu les organisations syndicales le 26 octobre 1999. A la demande de la CGT, il a accepté de répondre à tous les points évoqués dans une motion rédigée par l'ensemble des personnels du DI de Dijon.

M. LIMAL s'est voulu très **rassurant pour les personnels du DI** : pas de plan social pour les informaticiens du Trésor (comme c'est le cas à la DGI) car il n'y aura pas de déplacements de personnel malgré la spécialisation des DI ; des cellules de développement seront créées avec les effectifs en surnombre.

En matière d'aide aux utilisateurs, M. LIMAL s'est prononcé pour une **assistance à 3 niveaux** :

- Centre d'appel téléphonique à un niveau au moins régional,
- Assistance de 2^{ème} niveau pour répondre aux problèmes non résolus par le centre d'appel,
- Assistance de proximité au niveau départemental.

⇒ *Cette assistance qui se substituera aux CMIB actuels se traduira inévitablement par une lourdeur importante pour l'utilisateur puisqu'il y aura plusieurs intervenants au lieu d'un actuellement.*

M. LIMAL a par ailleurs justifié le **recours à l'externalisation** (BULL pour le remplacement des terminaux de télégestion par des micros, UNISYS pour l'installation du logiciel permettant les connexions à RAR et Intranet dans les Trésoreries, FRANCAISE DE MAINTENANCE pour le déballage du matériel informatique reçus dans les postes et services) par le caractère exceptionnel de la dotation de micros en 1999 et 2000.

⇒ *La CGT condamne ce recours accru à la sous-traitance. Des sociétés de services vont désormais intervenir dans des domaines gérés auparavant par des informaticiens du Trésor (CMIB ou équipes DI). Alors qu'il suffirait de renforcer l'assistance départementale et d'impliquer les DI, la DGCP fait le choix de la sous-traitance qui est loin de garantir un travail de qualité.*

En ce qui concerne le projet 2003, M. LIMAL et M. PERREAULT ont rejeté l'idée selon laquelle il y aurait une **contradiction entre la mission 2003 et le Schéma Directeur Informatique**.

⇒ *Ce point de vue est fortement discutable. En effet, la mission 2003 envisage une profonde restructuration de la DGI et de la DGCP pouvant aller jusqu'à la fusion. Il paraît dès lors inimaginable que la réforme des deux administrations laisse subsister deux services informatiques parallèles. D'ailleurs, Thierry BERT, chargé de la mission 2003, affirme que « la fusion des systèmes informatiques est envisagée dans un souci d'efficacité ». Autrement dit, depuis 2 ans, la DGCP s'est lancée dans une profonde réforme de son informatique que la Mission 2003 juge « aberrante ».*

RENCONTRE AVEC LE PERSONNEL DES SERVICES DE LA T.G.

Le 12 octobre 1999, une délégation CGT s'est rendue à la Trésorerie Générale pour rencontrer les personnels de trois services.

LIAISON-REMUNERATION : Installés dans une grande salle, les personnels du service liaison-rémunération nous ont fait part du **manque d'information entourant les réformes** (notamment l'inter-régionalisation de la paye). Le problème des **indemnités non intégrées dans le calcul de la retraite** a été évoqué. Ceci nous a permis de rappeler que la CGT a toujours demandé l'intégration de ces revenus dans le calcul de la retraite. Cependant, les gouvernements se sont toujours opposés à cette revendication.

RECOUVREMENT-ANIMATION : Dans des bureaux récemment rénovés, les personnels du service nous ont fait part de leur **inquiétude face aux nouvelles tâches** qui vont leur être confiées (admission en non-valeurs). En effet, ce transfert de compétence de la DGI vers le Trésor sera effectif au 1^{er} novembre. Or, actuellement, rien n'est prévu pour absorber ce surplus de travail. Dans ce service, comme dans le précédent, aucun problème matériel important n'a été soulevé.

DEPENSE : La majorité du personnel du service est installée dans une grande pièce. Les personnes présentes nous ont fait constater que **l'issue de secours est un escalier en bois**. On peut s'interroger sur les conséquences d'un incendie d'autant plus qu'aucun extincteur n'est disponible dans cette salle. Par ailleurs, **l'absence de climatisation** dans les locaux est durement ressentie en été. Ces observations peuvent être consignées sur le **registre hygiène et sécurité** (ce registre est disponible pour tous les services de la TG auprès de Mme DUBIEF au service Documentation)

➤ **Dans les trois services** que nous avons visités nous avons longuement débattu avec les personnels des **réformes** qui sont engagées dans notre administration en rappelant que nous ne devons pas nous résigner : ces réformes doivent être combattues afin de préserver nos droits et de maintenir un service public de qualité. Nous avons également discuté des problèmes plus généraux de la Fonction Publique avec les **35 heures** dont les négociations viennent de s'ouvrir et les **retraites**. Il est important de créer, par la **mobilisation de chacun d'entre nous, un rapport de force** important afin d'imposer nos choix : les décisions devront se prendre avec l'accord des agents et non pas contre les agents.